



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 8 avril 2025 — N° 199

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 10 h 01.

Moment de recueillement

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Motions relatives à des violations de droit ou de privilège

L'Assemblée prend en considération la motion suivante de M. Derraji, leader de l'opposition officielle, présentée en vertu des articles 324 à 327 du Règlement :

QUE l'Assemblée déclare que la Société de l'assurance automobile du Québec et certains de ses dirigeants anciens et actuels ont porté atteinte aux droits et privilèges de l'Assemblée ainsi qu'à ceux de ses membres en transmettant intentionnellement des informations erronées aux membres de la Commission de l'administration publique dans le cadre de suivis concernant le projet CASA/SAAQclic.

Un débat s'ensuit.

Au cours de son intervention, conformément à l'article 325 du Règlement, M. Derraji, leader de l'opposition officielle, propose :

QUE l'Assemblée mandate la Commission de l'Assemblée nationale pour faire enquête visant à vérifier si la Société de l'assurance automobile du Québec et certains de ses dirigeants anciens et actuels ont transmis intentionnellement des informations erronées aux membres de la Commission de l'administration publique dans le cadre de suivis concernant le projet CASA/SAAQclic, et que la Commission recommande, le cas échéant, les sanctions appropriées.

8 avril 2025

L'Assemblée entreprend le débat sur la motion proposée par M. Derraji, leader de l'opposition officielle, conformément à l'article 325 du Règlement.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

À la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la présente séance.

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 91, Loi instaurant le Tribunal unifié de la famille au sein de la Cour du Québec.

Après débat, le rapport est adopté à la majorité des voix.

Adoption

M. Skeete, ministre délégué à l'Économie, propose que le projet de loi n° 85, Loi modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau réglementaire et administratif, soit adopté.

À 11 h 59, Mme D'Amours, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 13 h 40.

En conséquence, conformément à l'article 52 du Règlement, le débat sur la motion de M. Skeete, ministre délégué à l'Économie, est ajourné.

Les travaux reprennent à 13 h 40.

8 avril 2025

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Allaire (Maskinongé) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de la Maison De Jeunes L'Éveil Jeunesse de Louiseville.

M. Morin (Acadie) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Paul Gérin-Lajoie.

Mme Gendron (Châteauguay) fait une déclaration afin de souligner le Mois de la jonquille.

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Johanne Deschamps.

Mme Grondin (Argenteuil) fait une déclaration afin de féliciter les élèves du profil théâtre de l'école polyvalente Lavigne pour leur tournée de sensibilisation auprès des aînés.

Mme Labrie (Sherbrooke) fait une déclaration afin d'exprimer du soutien envers les éducatrices en grève.

8 avril 2025

Mme Laforest (Chicoutimi) fait une déclaration afin de féliciter M. Simon Girard, récipiendaire d'une bourse en recherche.

M. Carmant (Taillon) fait une déclaration afin de souligner la Semaine québécoise des éducatrices et éducateurs spécialisés.

Mme Roy (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le 70^e anniversaire des Chevaliers de Colomb de Varennes.

Mme Boivin Roy (Anjou-Louis-Riel) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. André Huberdeau.

Mme Mallette (Huntingdon) fait une déclaration afin de souligner le 75^e anniversaire de la Boucherie Viau.

M. Chassin (Saint-Jérôme) fait une déclaration afin de souligner la tenue d'une soirée de reconnaissance afin de rendre hommage aux bénévoles de la circonscription de Saint-Jérôme.

À 13 h 54, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

8 avril 2025

Les travaux reprennent à 14 h 04.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Girard, ministre des Finances, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 92 Loi modifiant diverses dispositions principalement dans le secteur financier

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 92.

Dépôts de documents

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 20 mars 2025 par M. Bouazzi (Maurice-Richard) concernant la reconnaissance de la robotique comme un sport.

(Dépôt n° 2447-20250408)

8 avril 2025

Mme la présidente dépose :

Copie du préavis de la motion proposée par Mme Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 9 avril 2025, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 2448-20250408)

Dépôts de pétitions

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 29 167 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la renonciation à l'expropriation de terres protégées situées sur le territoire de la municipalité de Blainville au profit d'une multinationale américaine.

(Dépôt n° 2449-20250408)

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 398 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'éligibilité des étudiants inscrits au cheminement universitaire technologique de l'École de technologie supérieure aux bourses Perspective Québec.

(Dépôt n° 2450-20250408)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

8 avril 2025

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté au cours de la présente séance sur la motion proposée par M. Derraji, leader de l'opposition officielle, en vertu de l'article 325 du Règlement.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée mandate la Commission de l'Assemblée nationale pour faire enquête visant à vérifier si la Société de l'assurance automobile du Québec et certains de ses dirigeants anciens et actuels ont transmis intentionnellement des informations erronées aux membres de la Commission de l'administration publique dans le cadre de suivis concernant le projet CASA/SAAQclic, et que la Commission recommande, le cas échéant, les sanctions appropriées.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 416 en annexe)

Pour : **34** Contre : **76** Abstention : **0**

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Guillemette (Roberval), conjointement avec Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. Bérubé (Matane-Matapédia) et M. Chassin (Saint-Jérôme), propose :

QUE l'Assemblée nationale rappelle que les débats démocratiques doivent porter sur les idées, la compétence et les résultats;

QU'elle invite tous ses membres à éviter toute attaque personnelle ou fondée sur tous autres motifs que les idées, la compétence et les résultats;

3017

8 avril 2025

QU'elle réaffirme l'importance de préserver un climat respectueux, exempt d'intimidation et constructif au sein de cette Assemblée.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 417 en annexe)

Pour : **108** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Prass (D'Arcy-McGee), conjointement avec M. Carmant, ministre responsable des Services sociaux, M. Cliche-Rivard, leader du deuxième groupe d'opposition, M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Chassin (Saint-Jérôme), propose :

QUE l'Assemblée prenne acte que, selon les données de l'Institut national de santé publique du Québec, les surdoses d'opioïdes et de drogues ont coûté la vie à 645 Québécoises et Québécois en 2024, une hausse de 20 % comparativement à 2023;

QU'elle déclare qu'il est nécessaire de lutter avec vigueur contre cette tragédie humaine qualifiée de « silencieuse, mais omniprésente »;

QU'enfin, elle enjoigne le gouvernement du Québec à poursuivre les initiatives visant à lutter contre les surdoses d'opioïdes et de drogues et à assurer un soutien financier adéquat aux différents acteurs et organismes clés œuvrant en recherche, en prévention, en réduction des méfaits et en traitement des dépendances.

8 avril 2025

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **418** en annexe)

Pour : **106** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Fontecilla (Laurier-Dorion), conjointement avec Mme Dufour (Mille-Îles), Mme Gentilcore (Terrebonne) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant la fin du programme RénoRégion; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Bérubé (Matane-Matapédia), conjointement avec Mme Maccarone (Westmount-Saint-Louis), M. Zanetti (Jean-Lesage) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant l'Académie Centennial; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 du Règlement, M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE le nom de monsieur Gilles Bélanger soit substitué à celui de monsieur Éric Caire à titre de parrain du projet de loi n° 82, Loi concernant l'identité numérique nationale et modifiant d'autres dispositions.

La motion est adoptée.

8 avril 2025

Avis touchant les travaux des commissions

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre le débat sur le discours du budget;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 81, Loi modifiant diverses dispositions en matière d'environnement;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 83, Loi favorisant l'exercice de la médecine au sein du réseau public de la santé et des services sociaux;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 84, Loi sur l'intégration nationale.

Mme Soucy, première vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la commission;
- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la commission;
- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions concernant le maintien des soins médicaux d'urgence au Centre hospitalier de Trois-Pistoles.

8 avril 2025

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Soucy, première vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 9 avril 2025, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale constate qu'en date de la dernière reddition de comptes réalisée le 30 novembre 2024, plus d'un tiers des projets visés par la Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure ne sont toujours pas en phase de réalisation, et ce, malgré les pouvoirs exceptionnels contenus dans cette loi;

QU'elle prenne acte de l'annulation, du report ou de la mise sur pause de nombreux projets d'infrastructure dans la foulée de la publication du Plan québécois des infrastructures 2025-2035;

QU'enfin, l'Assemblée nationale constate que l'inscription d'un projet au Plan québécois des infrastructures ne constitue plus une garantie raisonnable de réalisation d'un tel projet.

8 avril 2025

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Motions relatives à des violations de droit ou de privilège

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. Derraji, leader de l'opposition officielle, présentée en vertu des articles 324 à 327 du Règlement.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

À la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

Projets de loi du gouvernement

Adoption

L'Assemblée reprend le débat ajourné plus tôt au cours de la présente séance sur la motion de M. Skeete, ministre délégué à l'Économie, proposant que le projet de loi n° 85, Loi modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau réglementaire et administratif, soit adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

À la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

À 16 h 04, à la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 18 h 30.

8 avril 2025

Débats de fin de séance

À 18 h 30, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par Mme Cadet (Bourassa-Sauvé) à M. Drainville, ministre de l'Éducation, portant sur le sujet suivant : « Le projet de rénovation du bâtiment actuel de l'école FACE qui ne verra pas le jour, malgré les promesses caquistes »;
- le deuxième, sur une question adressée par Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) à M. Drainville, ministre de l'Éducation, portant sur le sujet suivant : « Le projet de rénovation du bâtiment actuel de l'école FACE qui ne verra pas le jour »;
- le troisième, sur une question adressée par M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) à Mme Roy, ministre de la Famille, portant sur le sujet suivant : « L'impact de la pénurie de places en CPE sur les familles du Québec ».

À 19 h 09, Mme D'Amours, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 9 avril 2025, à 9 h 40.

La Présidente

NATHALIE ROY

8 avril 2025

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion proposée par M. Derraji, leader de l'opposition officielle, en vertu de l'article 325 du Règlement :

(Vote n° 416)

POUR - 34

Arseneau (PQ)	Cliche-Rivard (QS)	Kelley (PLQ)	Nichols (IND)
Beauchemin (PLQ)	Derraji (PLQ)	Labrie (QS)	Paradis (PQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (PLQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Prass (PLQ)
Bouazzi (QS)	(Mille-Îles)	Leduc (QS)	Rotiroti (PLQ)
Cadet (PLQ)	Fontecilla (QS)	Maccarone (PLQ)	Setlakwe (PLQ)
Caron (PLQ)	Garceau (PLQ)	Marissal (QS)	St-Pierre Plamondon (PQ)
(La Pinière)	Gentilcore (PQ)	Massé (QS)	Tanguay (PLQ)
Chassin (IND)	Ghazal (QS)	McGraw (PLQ)	Zaga Mendez (QS)
Ciccone (PLQ)	Grandmont (QS)	Morin (PLQ)	Zanetti (QS)

CONTRE - 76

Allaire (CAQ)	Déry (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Proulx (CAQ)
Asselin (CAQ)	Dionne (CAQ)	Julien (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Lachance (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Drainville (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Rivest (CAQ)
(Orford)	Dubé (CAQ)	Laforest (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dufour (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rouleau (CAQ)
(Prévost)	(Abitibi-Est)	Lafrenière (CAQ)	Roy (CAQ)
Bernard (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Blais (CAQ)	Émond (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Fréchette (CAQ)	LeBel (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Blouin (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Simard (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Gendron (CAQ)	(Les Plaines)	St-Louis (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Girard (CAQ)	Legault (CAQ)	Thouin (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Boulet (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	(Hull)
Bussière (CAQ)	(Groulx)	Lévesque (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Caire (CAQ)	Groncin (CAQ)	(Chapleau)	(Dubuc)
Carmant (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Malette (CAQ)	
Caron (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Martel (CAQ)	
(Portneuf)	Haytayan (CAQ)	Montigny (CAQ)	
Champagne Jourdain (CAQ)	Hébert (CAQ)	Picard (CAQ)	
Charest (CAQ)	Jacques (CAQ)	Poulet (CAQ)	
Charette (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Poulin (CAQ)	

8 avril 2025

Sur la motion de Mme Guillemette (Roberval), conjointement avec Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. Bérubé (Matane-Matapédia) et M. Chassin (Saint-Jérôme) :

(Vote n° 417)

POUR - 108

Allaire (CAQ)	Chassin (IND)	Hébert (CAQ)	Montigny (CAQ)
Arseneau (PQ)	Ciccone (PLQ)	Jacques (CAQ)	Morin (PLQ)
Asselin (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jeannotte (CAQ)	Nichols (IND)
Bachand (CAQ)	Déry (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Paradis (PQ)
Beauchemin (PLQ)	Dionne (CAQ)	Julien (CAQ)	Picard (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Prévost)	Dorismond (CAQ)	Kelley (PLQ)	Poulet (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Orford)	Drainville (CAQ)	Labrie (QS)	Poulin (CAQ)
Bernard (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lachance (CAQ)	Prass (PLQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Proulx (CAQ)
Blais (CAQ)	(Abitibi-Est)	Laforest (CAQ)	Provençal (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Dufour (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Reid (CAQ)
Blouin (CAQ)	(Mille-Îles)	Lafrenière (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Boivin Roy (CAQ)	Émond (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lamothe (CAQ)	Roy (CAQ)
Bouazzi (QS)	Fréchette (CAQ)	LeBel (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Boulet (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Bussière (CAQ)	Garceau (PLQ)	(Les Plaines)	Schneeberger (CAQ)
Cadet (PLQ)	Gendron (CAQ)	Leduc (QS)	Setlakwe (PLQ)
Caire (CAQ)	Gentilcore (PQ)	Legault (CAQ)	Simard (CAQ)
Carmant (CAQ)	Ghazal (QS)	Lemay (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Caron (CAQ) (Portneuf)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Caron (PLQ) (La Pinière)	(Groulx)	Lévesque (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Champagne Jourdain (CAQ)	Girard (CAQ)	(Chapleau)	Thouin (CAQ)
Charest (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Maccarone (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Charette (CAQ)	Grandmont (QS)	Malette (CAQ)	(Dubuc)
	Groncin (CAQ)	Marissal (QS)	Tremblay (CAQ)
	Guilbault (CAQ)	Martel (CAQ)	(Hull)
	Guillemette (CAQ)	Massé (QS)	Zaga Mendez (QS)
	Haytayan (CAQ)	McGraw (PLQ)	Zanetti (QS)

8 avril 2025

Sur la motion de Mme Prass (D'Arcy-McGee), conjointement avec M. Carmant, ministre responsable des Services sociaux, M. Cliche-Rivard, leader du deuxième groupe d'opposition, M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Chassin (Saint-Jérôme) :

(Vote n° 418)

POUR - 106

Allaire (CAQ)	Ciccone (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulet (CAQ)
Arseneau (PQ)	Cliche-Rivard (QS)	Julien (CAQ)	Poulin (CAQ)
Asselin (CAQ)	Déry (CAQ)	Kelley (PLQ)	Prass (PLQ)
Bachand (CAQ)	Dionne (CAQ)	Labrie (QS)	Proulx (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Dorismond (CAQ)	Lachance (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Prévost)	Drainville (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Orford)	Dubé (CAQ)	Laforest (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bernard (CAQ)	Dufour (CAQ) (Abitibi-Est)	Laframboise (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
	Dufour (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	Rouleau (CAQ)
		Lakhoyan Olivier (PLQ)	Roy (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Mille-Îles)	Lamontagne (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Blais (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Émond (CAQ)	LeBel (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Blouin (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Bogemans (CAQ)	Fréchette (CAQ)	(Les Plaines)	Simard (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Leduc (QS)	St-Louis (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lemay (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Bouazzi (QS)	Gendron (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Boulet (CAQ)	Gentilcore (PQ)	Lévesque (CAQ)	Thouin (CAQ)
Bussière (CAQ)	Girard (CAQ)	(Chapleau)	Tremblay (CAQ)
Cadet (PLQ)	(Groulx)	Maccarone (PLQ)	(Dubuc)
Caire (CAQ)	Girard (CAQ)	Malette (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Carmant (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Marissal (QS)	(Hull)
Caron (CAQ) (Portneuf)	Grandmont (QS)	Martel (CAQ)	Zaga Mendez (QS)
Caron (PLQ) (La Pinière)	Gronquin (CAQ)	Massé (QS)	Zanetti (QS)
Champagne Jourdain (CAQ)	Guilbault (CAQ)	McGraw (PLQ)	
Charest (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Montigny (CAQ)	
Charette (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Morin (PLQ)	
Chassin (IND)	Hébert (CAQ)	Nichols (IND)	
	Jacques (CAQ)	Paradis (PQ)	
	Jeannotte (CAQ)	Picard (CAQ)	